



DEC191670DR02

Décision portant nomination de Mme Béatrice Bault aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'ERL8255 intitulée Centre d'Immunologie et de Maladies Infectieuses

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC181909DGDS du 21/12/2018 portant renouvellement de l'équipe de recherche labellisée n° 8255 intitulée Centre d'Immunologie et de Maladies Infectieuses et nommant M. Christophe Combadière en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire de l'ERL8255 en date du 05/02/2019 ;

Considérant que Mme Béatrice Bault a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Inserm du 11/03/2019 au 15/03/2019 et du 25/03/2019 au 26/03/2019 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Béatrice Bault, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'ERL8255 intitulée Centre d'Immunologie et de Maladies Infectieuses à compter du 27/03/2019.

Mme Béatrice Bault exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Béatrice Bault est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21/06/2019

Le directeur de l'unité
Christophe Combadière

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique Debisschop

Visa de la déléguée régionale Paris 6/Paris 12 de l'Inserm
Camille Chaudonneret

Visa du doyen de la Faculté de Médecine
Bruno Riou

